

**ANTOINE ALBEAU SERIES**  
**Championnat de France LONGUE DISTANCE 2026**  
**12-13-14 juin 2026**  
**WINDSURF**  
**GRADE 3**

**Wing foil - Windsurf (<15 ans)**  
**GRADE 5 A**

*La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'une planche ne peut pas réclamer contre une autre planche pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a). La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

**1. REGLES**

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile incluant l'annexe B.
- 1.2 L'annexe T de conciliation s'applique.
- 1.3 En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra
- 1.4 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents.(es) et accompagnateurs trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants .es ou accompagnateurs .trices. Un.(e) concurrent .e. ou accompagnateur .trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69. »
- 1.5 Il sera fait application des jauges 2022 du 12/11/21 pour toutes les catégories :  
<https://arbitrage.ffvoile.fr/regles-et-documents/regles-de-classe-et-interserie/>
- 1.6 [NP] Lorsque le départ d'une course est travers au vent,  
(a) si au moment du passage du bateau lièvre, le comité de course identifie un concurrent du côté parcouru de la ligne de départ, le comité de course pourra signaler un rappel général.  
(b) si le (s) concurrent(s) est (sont) identifié (s), il(s) sera (ont):  
- disqualifié (s) sans instruction, **sauf** si la course est abandonnée.

**2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE**

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 1/2 heure avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.
- 2.2 La dernière phrase de la règle 90.2(c) est modifiée, **des instructions verbales peuvent être données à terre lors du briefing et sur l'eau par l'envoi du « pavillon L » accompagné de signaux sonores.**

**3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS**

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est situé au club house.
- 3.2 Le PC course est situé au club house

**4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]**

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.
- 4.2 Les concurrents et les accompagnateurs doivent placer la publicité fournie par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement.

- 4.3 Lorsque fourni par l'autorité organisatrice, les concurrents doivent porter et arborer un dossard quand ils sont sur l'eau, avec un numéro individuel, porté visiblement par-dessus tous les équipements et vêtements.

## 5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé devant le club.  
 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **1 minutes** après l'affalé de l'Aperçu ;

## 6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Dates des courses pour toutes les classes :

Date		A
12/06/2026	Confirmation des inscriptions Briefing organisation Briefing coureurs sur la terrasse 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	9h00 à 12h00 12h00 12h15 13h00
13/06/2026	1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	8h00
14/06/2026	1 <sup>er</sup> signal d'avertissement Palmarès du championnat de France	8h00 A la suite des courses

].

- 6.2 Pour prévenir les planches qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore 3 minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

## 7.1 PAVILLONS DE CLASSE

**Jaune fluo pour toutes les séries**

## 8.1 RÉPARTITION FLOTTE

## 9. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course sera devant le club Antoine Albeau et défini sur le tableau d'affichage lors du(s) briefing (s)

## 10. LES PARCOURS

- 10.1 Type de parcours **Raid longue distance**  
 10.2 Le ou les format(s) de course seront annoncés au briefing chaque matin.  
 10.5 Les planches non en course, sont interdits de navigation dans les zones sécurisées et de course. [DP]

## 11. MARQUES

Les marques de départ, de parcours, de dégagement et d'arrivée sont décrites dans l'annexe parcours et au briefing quotidien.

## 12. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe ZONES DE COURSE**.

## 13. LE DEPART

- 13.1 La ligne de départ sera matérialisée par 2 bouées vertes Le bateau lièvre partira à partir de la bouée verte de l'extrémité sous le vent remontera la ligne de départ jusqu'à la bouée verte au vent. Les concurrents partiront dès que l'arrière du bateau lièvre sera passé  
 13..3 Une planche qui ne prend pas le départ au plus tard **3 minutes** après le signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).  
 13.4 Procédure de départ longue distance  
 Depart au lièvre

Les temps sont décomptés à partir des signaux visuels. L'absence de signal sonore ne doit pas être prise en considération.

### 13.5 Procédure de départ Course Raid

Minutes avant le signal de départ	Signal Visuel	Signal Sonore	Signification
20 mn	Pavillon jaune fluo à terre devant le club house	Un	Signal d'Avertissement
0	Départ bateau lièvre	Un	Départ : le concurrent passe derrière le bateau lièvre (tableau moteur)

Les temps sont décomptés à partir des signaux visuels. L'absence de signal sonore ne peut pas être pris en considération.

Ceci modifie la RCV 26

13.6 un pavillon retard (pavillon aperçu) peut être envoyé sur le bateau comité pendant la procédure de départ. La procédure de départ est modifiée comme suit :

	Signal Visuel	Signal Sonore	Signification
	Envoi du pavillon aperçu	deux 2	Course retardée
0	Affalé de l'aperçu	Un 1	le signal d'avertissement de la course dans 1 minute donné sur le bateau lièvre
3 minutes	envoi du pavillon jaune fluo	un 1	Signal d'avertissement toutes séries
0	Affalé du pavillon jaune fluo	un 1	le signal de départ est donné le concurrent passe derrière le tableau moteur arrière du bateau lièvre

13.7 un pavillon N (annulation) peut être envoyé sur les bateaux comité dans les **3 (trois)** minutes après le signal de départ. Si une nouvelle course est redonnée la procédure de départ est modifiée comme suit

	Signal Visuel	Signal Sonore	Signification
	Envoi du pavillon N	TROIS 3	Course annulée
0	Affalé du pavillon N	Un 1	Le signal d'avertissement de la course dans 1 minute sera donné sur le bateau lièvre
3 minutes	envoi du pavillon jaune fluo	un 1	Signal d'avertissement toutes séries
0	Affalé du pavillon jaune fluo	un 1	le signal de départ est donné le concurrent passe derrière le tableau moteur arrière du bateau lièvre

13.8 au-delà de 3 minutes après le départ, si le pavillon N est envoyé sur les bateaux comité la course est annulée **retour à terre, émargement , et attente pour de nouvelles instructions.**

#### 14. L'ARRIVEE

14.1 La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu sur le bateau comité de course] et [le côté parcours de la marque d'arrivée.

14.2 [DP] Les planches ayant fini et n'étant plus en course, doivent s'écarter de la zone d'arrivée.

#### 15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 Pour les windsurfs et winfoil, la RCV 44 est modifiée de sorte que **la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.**

#### 15.2 Pénalité Post Course :

(a) **À condition que la règle 44.1(b) ne s'applique pas, un bateau qui est susceptible d'avoir enfreint une ou plusieurs règles du chapitre 2 dans un incident peut accepter une Pénalité Post-course à tout moment après la course jusqu'au début de l'instruction d'une réclamation concernant l'incident.**

(b) **Une Pénalité Post-course est une Pénalité en points de 30 %, calculée comme indiqué dans la règle 44.3(c). Cependant, la règle 44.1(a) s'applique.**

(c) **Un bateau accepte une Pénalité Post-course en remettant à un membre du jury une déclaration écrite où il accepte la pénalité et qui identifie le numéro de la course, et où et quand l'incident a eu lieu**

15.3 Une infraction aux règles (à l'exception des RCV du chapitre 2 et des RCV 28 et 31) pourra, après instruction, être sanctionnée d'une pénalité inférieure à DSQ

#### 16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

16.1 Les temps limite et les temps cibles sont :

Format	Temps cible	Temps limite pour finir après le 1 <sup>er</sup> ou la 1 <sup>ère</sup>
Raid	20 -60 mn	100 % du temps de course du 1 <sup>er</sup> ou de la 1 <sup>ère</sup> <i>minimum a la discretion du comité de course</i>

16.2 Les planches ne finissant pas dans le temps limite après la première planche de sa catégorie ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

#### 17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **30 minutes** après que la dernière planche ait fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé sous la terrasse du restaurant.

17.3 Des avis seront affichés au plus tard **30 minutes** après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé sous la terrasse du restaurant. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

17.4 L'intention de réclamer doit être effectué dès que possible au bateau comité ARRIVEE.

#### 18. CLASSEMENT

18.1 1 course doit être validées pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées

(a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'une planche sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand de 4 à 9 courses ont été validées, le classement général d'une planche sera le total de ses courses à l'exclusion de **son plus mauvais score.**

- (C) Quand plus de 10 courses ont été validées, le classement général d'une planche sera le total de ses courses à l'exclusion de ses **deux plus mauvais scores**.
- 18.3 La règle B8.5.4 s'applique pour une course dans des séries éliminatoires qui qualifient une planche pour concourir à un stade ultérieur.
- 18.4 La RCV B8.A8 s'applique.

## 19 REGLES DE SECURITE [DP][NP]

### 19.1 Un élargement (sortie et retour) sera mis en place.

A chaque sortie et retour à terre, y compris lors d'un retour à terre signalé par les pavillons AP/H ou N/H, un élargement sera mis sur la terrasse devant le club house. Cet élargement est obligatoire et doit être effectué par le coureur avant le départ sur l'eau et au retour à terre.

- (i) L'élargement sera ouvert **deux heures (2h00)** avant l'heure prévue au programme pour le premier signal d'**avertissement** du jour.
- (ii) Heures limites pour élarger :  
Au départ : heure du signal d'avertissement de la première course du jour,  
Au retour à terre : heure limite du dépôt des réclamations ou une heure après l'envoi des pavillons AP/H ou N/H sur l'eau.
- (iii) **L'élargement départ** est obligatoire même le 1<sup>er</sup> jour : la confirmation des inscriptions ne fait pas office d'élargement départ !
- (iv) Chaque omission d'élargement sera sanctionnée par l'application d'une **disqualification** de la course non élargée.

19.2 Un coureur qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible

19.3 **.un coureur ayant abandonné doit remplir à terre le formulaire d'abandon de la course disponible au PC course**

19.4 Pour des raisons de sécurité, un bateau de surveillance peut contraindre un coureur d'accepter une remorque et d'être ramené à terre.

19.5 La navigation est rigoureusement interdite dans les zones de baignade.

19.6

Les Règles techniques et de sécurité des supports à foils en compétition s'appliquent.

[https://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/regles\\_securite\\_foil-et-kite-valide-ca-27-sept-25.pdf](https://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/regles_securite_foil-et-kite-valide-ca-27-sept-25.pdf)

**Bout de remorquage mini 5 mètre.**

## 20. REMPLACEMENT D'EQUIPEMENT

[DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

## 21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

21.1 Une planche ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

21.2 [DP] Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à une planche de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

## 22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés par un pavillon FFV

## 23. ACCOMPAGNATEURS

23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les planches courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les planches aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs pourront être identifiés .

23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

23.4 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche (en accord notamment avec le division 240).

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance. Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

## 24. EVACUATION DES DETRITUS

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels.

## 25. EMBLEMES

[DP] Les planches doivent être maintenues à la place qui leur a été attribuée sur les espaces du club.

## 26. PRIX

26.1 Les titres suivants seront décernés sous réserve des minimas d'inscrits définis dans le tableau ci-dessous

Titre	Minima
Champion de France windsurf longue distance	30
Championne de France windsurf féminine	12

26.2 des prix seront décernés pour les :

Windsurfeurs < 15 ans

Wingfoil

Arbitres désignés :

Président du comité de course rond Pascal Delorme

Comité de Course adjoint Jacky Boutet

Président du jury : Roland Desforge

Résultats : Angélique De Montaud

## ANNEXE ZONES DE COURSES

Marques de parcours rond A :

Départ	1	2	3	4	Arrivée
Bateau Comité de Course Bouée ffv verte	Bouée ffv ORANGE	Bouée ffv ORANGE	Bouée ffv ORANGE		Bateau arrivée Bouée ffv verte

